

Dans le cadre de la procédure de législation en commission, une proposition de loi a été adoptée par le Sénat permettant la représentation des personnels administratifs et techniques spécialisés au sein des conseils d'administration des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Jean-Pierre Sueur a interpellé en cette occasion Laurent Nunes, nouveau secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur au sujet des agressions, qu'il a qualifiées d'« odieuses », qui ont eu lieu encore récemment à l'égard de sapeurs-pompiers qui interviennent pour porter secours à nos concitoyens, demandant des sanctions très fermes et sévères. Ce dernier lui a répondu que le ministre de l'Intérieur a écrit à tous les préfets pour insister auprès d'eux sur la nécessité de la bonne mise en œuvre de conventions entre les SDIS et les services de gendarmerie et de police permettant des pré-alertes, et favorisant la prévention et la répression de ces agressions.